



D'un travail à un autre. licenciement, transfert, démission

Par **REGISALAN91**, le **15/07/2009** à **21:43**

Bonjour,

Je travaille pour une entreprise depuis 8 ans.

Cette entreprise a fait partie d'un grand groupe internationale pendant 4 ans.

Au sein de l'immeuble où se travaille pour cette entreprise, une autre entreprise du groupe est arrivée. De plus en plus, au fil du temps, mon travail se partageait entre ma première entreprise et la deuxième.

Début juin, la 2ème entreprise me propose de la suivre avec un transfert de société à société.

En effet, le groupe décide de se séparer de la première entreprise.

Fin juin, la 1ère entreprise ne fait plus partie du groupe

Aujourd'hui, on me propose de démissionner de la 1ère entreprise et une réembauche dans la 2ème.

Bien sur, au vue de mon ancienneté dans la 1ère et de mon travail fourni tant dans ma 1ère et la 2ème, je souhaite un CDI sans période d'essai.

Mais quelque chose m'ennuie :

Faut-il que j'accepte de démissionner de la 1ère pour une réembauche dans la 2ème ? Dans ce cas là, je pense que je perd mon ancienneté.

ou faut-il que je demande un licenciement pour une réembauche ? Dans ce cas là, je pense aussi perdre mon ancienneté.

ou faut-il que je demande toujours un tranfert anti-daté ?

Bon à savoir, la 1ère entreprise subit la crise et je pense qu'un plan social sera bientôt prévu (je suis actuellement trésorier du CE de la 1ère entreprise) et bientôt il y aura trop de personne. Merci de votre aide.